



La Mairie communique

Impact écologique : si vous voulez participer à une réduction de consommation de papier et d'émission de CO2, vous pouvez décider de recevoir le Feuillet par mail en vous abonnant à la liste des publications de la mairie.

Pour cela, envoyez un mail vierge à l'adresse publications-subscribe@aurignac.fr

Vous n'aurez ensuite plus qu'à répondre au mail qui vous sera envoyé pour confirmer votre inscription.

Dépistage de la Covid 19

La Maison de Santé des Terres d'Aurignac est en capacité de procéder au test de dépistage de la Covid 19.

- En cas de symptômes dont fièvre et/ou toux ou essoufflement, prenez rendez-vous auprès du secrétariat au **05.62.01.38.37** pour une consultation médicale au Centre Covid, ouvert du lundi au vendredi.
- Pour toute autre demande de test covid 19, prenez rendez-vous auprès du secrétariat au **05.62.01.38.37** pour un prélèvement au cabinet par les infirmières, le mardi matin et le vendredi matin.
- En cas de nécessité particulière (test à domicile par ex.), appelez directement les infirmières au **05.61.98.71.71**.

La Maison de Santé organise le 23 décembre 2020 un dépistage antigénique COVID 19 toute la journée. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat **05.62.01.38.37**

Permanences à la Mairie : Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, le samedi 26 décembre, de 9h à 12h.

Sécurité sanitaire Covid 19

Depuis le 15 décembre le couvre-feu est établi chaque jour de 20h à 6h le lendemain matin, nécessitant une nouvelle attestation dérogatoire pour tout déplacement justifié. Ce couvre-feu est suspendu pour la seule et unique nuit du 24 décembre.

Les déplacements sont autorisés :

- Dans la limite de la capacité du véhicule pour les membres d'un même foyer
- Dans toute autre situation, avec le chauffeur seul assis à l'avant du véhicule et de 2 personnes à l'arrière séparées par un siège vide.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les occupants du véhicule.

Dans le respect des mesures sanitaires (port du masque + gel hydroalcoolique et distanciation sociale),
nos conseillers départementaux Sandrine BAYLAC et Christian SANS
vous accueillent, sans rendez-vous, à Aurignac, le 20 janvier de 16h à 17h30 à la Communauté des Communes.

Déplacements et mobilité douce à Aurignac



La Municipalité vous propose une réflexion participative, par le questionnaire ci-joint, pour mieux engager une étude d'amélioration de la mobilité des personnes dans la commune, en favorisant les déplacements à pied ou à vélo. **Nous attendons vos réponses, vous qui habitez à Aurignac ou qui y venez régulièrement ou épisodiquement.** Ce questionnaire est une première approche de la question.

Vous êtes destinataire d'un seul document papier ; chaque membre de la famille peut, cependant, y répondre en photocopiant le document ou en allant sur le site internet de la Commune : <https://www.aurignac.fr/etude-des-modes-et-modalites-de-deplacement-a-aurignac/>

Votre contribution citoyenne permettra la mise en place d'infrastructures plus adaptées aux réels besoins de notre collectivité rurale. Nous attendons **vos réponses pour le 8 février au plus tard.**

Merci de déposer vos questionnaires à la Mairie, au guichet ou dans la boîte aux lettres.



Travaux et aménagements

Manifestation : le 12 décembre, jour du marché de Noël de l'ACPL, nos agents ont organisé la circulation à double sens sur le Boulevard Bertrand Adoue et rendu la rue Saint-Michel piétonnière pour l'occasion.

Au village : le sapin de Noël, après un circuit plus que court puisque prélevé à la gendarmerie à l'occasion du changement de la fosse septique, s'illumine tous les soirs sur la place du village, réchauffant un peu nos cœurs en ces périodes de fêtes à la convivialité quelque peu contrariée par les mesures sanitaires.

Le village est maintenant paré de ses illuminations et guirlandes, mises en place par nos équipes grâce à une nacelle garantissant sécurité et rapidité d'exécution.

À l'école primaire : le visiophone a été réparé. Un robinet des toilettes a été changé. Une fuite d'eau sur le toit a été colmatée.

À l'église : un plafond coupe-feu a été posé dans la chaufferie, par l'entreprise Bergès de Roquefort sur Garonne ; la chaudière a été remise en route.

Au cimetière : une imposte en claire-voie, composé d'un treillis, a été posée au-dessus de la porte neuve du cimetière.

Au stade : les vestiaires du stade, temporairement inutilisés, ont été entièrement décapés avec le nettoyeur haute-pression, avant engagement de travaux de réfection. Les abords des terrains ont été débroussaillés, suite à la coupe de bois.

Hivernage des réseaux d'eau : tous les compteurs d'eau du domaine communal ont été vidangés et mis en condition de résister au gel.

Fibre optique

Comme annoncé, le Conseil Départemental 31 développe le réseau de fibre optique sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne jusqu'à fin 2022.

À compter du 1^{er} mars 2021 l'ensemble de la commune d'Aurignac sera raccordée au réseau de fibre optique.

Cet équipement technique permettra à chacun de pouvoir bénéficier de cette nouvelle technologie, selon son libre choix, dans le cadre des offres commerciales qui lui seront proposées par les différents opérateurs.

En partenariat avec l'association **ASALÉE**, les médecins de la **Maison de Santé des Terres d'Aurignac** vous proposent une **prise en charge innovante** dans le cadre de protocoles de coopération agréés par la Haute Autorité de Santé.

Un **infirmier ASALEE**, associé à votre médecin traitant, vous reçoit pour faire le point sur votre perception de votre santé et **vous guider face à votre pathologie chronique** et en cas de **diabète**, d'**hypertension artérielle**, si vous avez des **facteurs de risque cardio-vasculaire**, un **problème de poids**, si vous êtes **fumeur** ou si vous souhaitez **tester votre mémoire**.

1h de consultation offerte avec l'infirmier ASALEE autour de votre parcours, des événements marquants, des examens de suivi, des expériences et des connaissances acquises.



**Votre infirmier ASALEE, Johann Schenker, vous reçoit
sur rendez-vous au 05.62.01.38.37
les mardis, mercredis et vendredis de 09h00 à 17h00.**



 **MUSEE DE L'AURIGNACIEN**
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

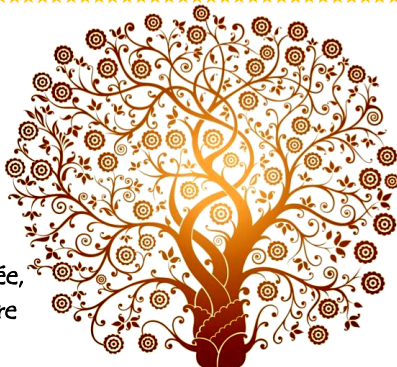
Votre Musée vous accueille et vous propose

son calendrier de l'avent numérique consacré à la Préhistoire.

Depuis le 1^{er} décembre, vous découvrez, tous les jours, un contenu nouveau pour en apprendre davantage sur la Préhistoire de manière ludique et légère. Vous avez l'occasion de découvrir des défis. En les relevant, vous pouvez gagner des « **PASS ATELIERS** ». Ils vous permettront de participer gratuitement à un atelier au musée !

Rendez-vous sur : <http://www.musee-aurignacien.com/>

**Jean-Michel Losego
et l'équipe du Feuillet
vous adressent leurs vœux
les plus chaleureux pour 2021**



C'est ainsi, par le Journal Municipal de janvier, que Monsieur le Maire communiquera sur le bilan, l'actualité et les perspectives du projet municipal qu'il conduit pour l'intérêt général de la Commune, adressant ses vœux à toutes les Aurignacaises et à tous les Aurignacais.

**Meilleurs
Vœux**

2021

La situation sanitaire empêche, cette année, le traditionnel discours des vœux du Maire et le partage de la galette...



Étude des modes et modalités de déplacement à Aurignac

Se déplacer est, pour toute personne quel que soit son âge, un critère prioritaire d'autonomie personnelle et sociale.

Le contexte de la mobilité dans notre commune est modelé par sa position géographique et topographique, éléments définitifs et incontournables.

L'analyse démographique de notre population aurignacaise et de ses visiteurs dessine une collectivité dont les modes de vie sont multiples et variés, selon les âges et les catégories socioprofessionnelles ; des besoins de déplacement sont communs à tout le monde et certains sont plus spécifiques.

Les orientations de notre société prennent désormais en compte l'impact de nos modalités de déplacement dans leur incidence écologique ; il s'agit de se déplacer en limitant la pollution.

Comment ces questions traversent-elles notre commune ? Quelles organisations et quels aménagements seraient pertinents et réalisables pour maintenir et conforter la vitalité et l'attrait d'Aurignac ?

Les 1265 habitants d'Aurignac résident sur l'espace des 17,95 km² de la commune, avec un habitat majoritairement regroupé dans le centre bourg et les quartiers déjà constitués ; des visiteurs séjournent également dans le village, soit pour des activités soit pour leurs vacances.

Ainsi donc, chaque jour, pour faire ses courses, aller à l'école, se rendre sur son lieu de travail, rejoindre une activité de loisir, et pour tout ce qui amène hors de son domicile, on utilise la voirie publique, souvent en voiture même pour de courts trajets.

Résolument engagée dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie matérielle et sociale des personnes, la Municipalité souhaite recueillir des éléments de la réalité vécue par ceux qui y résident ou qui viennent à Aurignac, ainsi que l'expression de leurs besoins et attentes en matière de déplacements.

Première étape de l'étude, le questionnaire ci-après contribue à une base de participation citoyenne de notre réflexion.

Ce questionnaire peut rester anonyme. Mais, si vous le souhaitez, vous pouvez nous laisser votre adresse mail afin d'être informé-e des suites de cette enquête et de pouvoir assister à des réunions publiques.

Votre avis nous est essentiel : nous vous invitons à répondre à ce questionnaire si vous habitez Aurignac ou si vous y venez régulièrement ou épisodiquement.

Vous êtes destinataire d'un seul document papier ; chaque membre de la famille peut cependant y répondre en photocopiant le document ou en allant sur le site internet de la Commune :

<https://www.aurignac.fr/etude-des-modes-et-modalites-de-deplacement-a-aurignac/>

Nous attendons **vos réponses pour le 8 février au plus tard.**

Déposez vos questionnaires à l'accueil de la Mairie ou dans la boîte aux lettres.

D'avance merci...



LE QUESTIONNAIRE

Vos déplacements en matière de mobilité douce à pied :

1. Pour quels motifs vous déplacez-vous à pied ? (Plusieurs réponses possibles)
 - ☐ Accéder à un établissement d'enseignement ou y déposer mon/mes enfants
 - ☐ Accéder à mon lieu de travail
 - ☐ Accéder à des soins
 - ☐ Aller faire mes courses
 - ☐ Accéder à des services en centre-bourg/à la mairie
 - ☐ Me balader en famille, avec des proches ou des amis
 - ☐ Faire du tourisme ou visiter le territoire
 - ☐ Pratiquer de la marche sportive
 - ☐ Autre...

2. Quels sont les freins ne vous permettant pas de vous déplacer à pied ? (Plusieurs réponses possibles)
 - ☐ Absence d'espace pour les piétons
 - ☐ Sécurité routière
 - ☐ Problèmes de santé
 - ☐ Éloignement trop important des principaux lieux de vie ou activité
 - ☐ Cheminement inaccessible pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes
 - ☐ Manque d'éclairage
 - ☐ Autre...

3. Sur une échelle de 1 à 6, comment noteriez-vous la qualité pour circuler à pied dans Aurignac ? (1 étant insatisfaisant ; 6 étant très satisfaisant)

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

Vos déplacements en matière de mobilité à vélo :

4. Utilisez-vous le vélo ? (Une seule réponse possible)
 - ☐ Oui
 - ☐ Non

5. Vous possédez :
 - ☐ Un VTT/VTC
 - ☐ Un vélo de route
 - ☐ Un vélo à assistance électrique



6. Si oui, vous l'utilisez : (Une seule réponse possible)
- ☐ Occasionnellement
 - ☐ Régulièrement
 - ☐ Assez régulièrement
 - ☐ Quotidiennement
7. Pour quels trajets utilisez-vous le vélo ? (Plusieurs réponses possibles)
- ☐ Accéder à un établissement d'enseignement ou y déposer mon/mes enfants
 - ☐ Accéder à mon lieu de travail
 - ☐ Accéder à des soins
 - ☐ Aller faire mes courses
 - ☐ Accéder à des services en centre-bourg/à la mairie
 - ☐ Me balader en famille, avec des proches ou des amis
 - ☐ Faire du tourisme ou visiter le territoire
 - ☐ Pratiquer du cyclisme sportif
 - ☐ Autre...
8. Quels sont les itinéraires que vous souhaiteriez voir reliés par une piste cyclable sécurisée ? Précisez le départ et l'arrivée (2 maximum)
-
-
9. Quels types de services associés à la pratique du vélo utilisez-vous ou aimeriez-vous utiliser ? (Plusieurs réponses possibles)
- ☐ Location de vélo à assistance électrique
 - ☐ Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique
 - ☐ Parkings à vélos
 - ☐ Service de réparation
 - ☐ Achat de matériel, vélociste
 - ☐ Pompe à vélo en libre-service
 - ☐ Borne de réparation en libre-service
 - ☐ Autre...
10. Si vous ne pratiquez pas le vélo, quel en est le motif ? (Plusieurs réponses possibles)
- ☐ Dangerosité des itinéraires/axes dangereux
 - ☐ Effort physique trop important
 - ☐ Lieux de destination trop éloignés
 - ☐ Absence d'offre de stationnement vélos fermé et sécurisé
 - ☐ Pas assez rapide par rapport aux autres modes de déplacement
 - ☐ Les conditions climatiques ne le permettent pas
 - ☐ Parce que je ne possède pas de vélo
 - ☐ Je ne suis pas en capacité de pratiquer le vélo
 - ☐ Autre...



11. Sur une échelle de 1 à 6, comment noteriez-vous la qualité pour circuler à vélo dans Aurignac ? (1 étant insatisfaisant ; 6 étant très satisfaisant)

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

Vos pratiques en matière de déplacement à mobilité motorisée :

12. Avez-vous le permis ? (Une seule réponse possible)
- ☐ Oui
 - ☐ Non
13. Vous possédez : (Une seule réponse possible)
- ☐ Une voiture
 - ☐ Une voiture électrique
 - ☐ Une voiture hybride
 - ☐ Un deux-roues motorisé
 - ☐ Une voiture sans permis (précisez si électrique.....)
14. Dans quel cas avez-vous le plus besoin de votre véhicule ? (Plusieurs réponses possibles)
- ☐ Aller au travail
 - ☐ Accompagner les enfants à l'école ou activités
 - ☐ Aller faire des achats
 - ☐ Se rendre à des rendez-vous, soins ou autres
 - ☐ Aller à des spectacles ou pratiquer d'autres loisirs
 - ☐ Autre...
15. Où est habituellement garé votre véhicule ? (Plusieurs réponses possibles)
- ☐ Parking privé
 - ☐ Parking public (Place du Foirail, Place de la Mairie, Porte de Benque)
 - ☐ Voie publique
16. Quelle est la distance entre votre domicile et votre travail ? (En km)
-
17. Comment vous rendez-vous à votre travail ? (Plusieurs réponses possibles)
- ☐ Voiture
 - ☐ Deux-roues motorisé
 - ☐ Marche à pied
 - ☐ Vélo
 - ☐ Covoiturage
 - ☐ Transports en commun (bus/trains, précisez.....)
 - ☐ Vélo à assistance électrique
 - ☐ Autre...



18. Parmi les propositions suivantes, quelles sont les principales raisons qui vous incitent à utiliser un véhicule motorisé pour vos trajets plutôt que vous déplacer à pied, à vélo ou avec les transports en commun ? (Plusieurs réponses possibles)

- ☐ La distance est trop grande
- ☐ La voiture/deux-roues motorisé est sécurisant
- ☐ Je me gare facilement
- ☐ Je peux mieux gérer mon temps, mes loisirs, mes achats, etc.
- ☐ Je vais plus vite en voiture/deux-roues motorisé
- ☐ Je ne peux pas venir en vélo (manque d'aménagement, problème de sécurité...)
- ☐ J'ai l'habitude d'utiliser la voiture/le deux-roues motorisé
- ☐ La desserte en transports en commun est insuffisante
- ☐ Autre...

19. Sur une échelle de 1 à 6, comment noteriez-vous la qualité de stationnement à Aurignac ? (1 étant insatisfaisant ; 6 étant très satisfaisant)

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

20. Quels sont les principaux motifs d'insatisfaction concernant le stationnement à Aurignac ? (Plusieurs réponses possibles)

- ☐ Insécurité
- ☐ Places trop éloignées des bâtiments
- ☐ Parkings mal identifiés
- ☐ Pas assez de places
- ☐ Autre...



Mieux vous connaître :

21. Vous êtes :

- ☐ Une femme
- ☐ Un homme

22. Vous avez :

- ☐ Moins de 15 ans
- ☐ 15 à 25 ans
- ☐ 26 à 35 ans
- ☐ 36 à 45 ans
- ☐ 46 à 55 ans
- ☐ 56 à 65 ans
- ☐ 66 ou plus

23. Vous habitez :

- ☐ Aurignac entre 0 et 500 m de la mairie
- ☐ Aurignac entre 501 m et 1 km de la mairie
- ☐ Aurignac à plus d'1 km de la mairie
- ☐ Commune des Terres d'Aurignac, précisez laquelle.....

24. Votre catégorie socio-professionnelle :

- ☐ Étudiant/scolaire
- ☐ Actif
- ☐ Sans emploi
- ☐ Retraité

25. Avez-vous à assumer une incapacité permanente ou un handicap qui génère une contrainte dans vos déplacements quotidiens ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

26. Si oui, lesquels ?

- ☐ Moteur
- ☐ Sensoriel
- ☐ Cognitif

Si vous souhaitez recevoir des informations concernant cette étude sur les mobilités douces (Participation citoyenne, cycle conférence...), merci de nous communiquer votre adresse mail :

Merci de nous avoir accordé de votre temps pour répondre à ce questionnaire.

